

L'ONU dresse une liste de suspects d'atrocités commises au Burundi

@rib News, 20/09/2016 - Source Reuters Des enquêteurs indépendants des Nations unies ont déclaré mardi avoir établi une liste de suspects qui devraient être poursuivis en justice pour de possibles crimes contre l'humanité commis au Burundi. Des violences sporadiques sont signalées dans ce pays d'Afrique centrale depuis avril 2015, lorsque le président sortant, Pierre Nkurunziza, a annoncé l'intention de briguer un troisième mandat. Cela a provoqué des manifestations et conduit à des heurts souvent meurtriers avec les forces de police. Pierre Nkurunziza a été élu en juillet 2015.

Les enquêteurs ont conclu qu'il était impossible de déterminer l'étendue complète des crimes commis, mais disent dans le rapport de l'Enquête indépendante de l'Onu sur le Burundi (UNIIB) avoir recueilli des preuves de viols, de meurtres, de disparitions, d'arrestations de masse et de cas de torture. Selon eux, il y a eu vraisemblablement des milliers de victimes. Les Nations unies ont documenté 564 exécutions au Burundi depuis avril 2015. Un ancien officier supérieur de l'armée a parlé aux enquêteurs de l'existence de listes de personnes à éliminer. Des témoins ont dit que 12 membres éminents des forces de sécurité -- qui rendent compte directement au gouvernement -- comme responsables de disparitions. Des personnes qui affirment avoir été torturées ont dit avoir été détenues dans des prisons secrètes, y compris dans les résidences du président et d'un ministre. Les corps de personnes exécutées sommairement ont été trouvés par-delà la rivière Ruzizi et inhumés en République démocratique du Congo (RDC) dans le rapport des enquêteurs.